

undefined - jeudi 17 octobre 2024

Actu | Le fait du jour

IMMIGRATION

# Décryptage Main-d'œuvre immigrée : le tabou français

Alexandra Simard



*Selon les derniers chiffres de l'Insee, parmi les 26,5 millions de personnes en emploi, trois millions sont des immigrés (11 %). Photo d'illustration Sipa /Romain Doucelin*

L'Italie illustre à elle seule le paradoxe auquel l'Europe entière est confrontée en matière migratoire. D'un côté, Giorgia Meloni se félicite d'avoir réduit le nombre d'arrivées de migrants sur les côtes italiennes (-65 % sur un an). De l'autre, la présidente du Conseil italien, élue sur un programme très ferme en matière migratoire, a promis la délivrance de 450 000 titres de séjours dans les trois ans...

Il faut dire que le Vieux Continent est confronté à un manque de main-d'œuvre dans toute une série de métiers (hôtellerie-restauration, BTP, soins...), sur fond de vieillissement de sa population. Au-delà de l'exemple italien, l'Allemagne a, elle, facilité l'immigration de travailleurs qualifiés. Les immigrés jouent un rôle incontournable dans l'économie européenne. « Les trois quarts des emplois créés en Europe depuis la fin 2019 sont allés à des immigrés », [notait le quotidien Les Échos en février.](#)

En France, le sujet est tabou, et souvent abordé par le prisme sécuritaire, quand bien même 11 % des 26,5 millions de personnes en emploi sont issues de l'immigration. La nomination de Bruno Retailleau au ministère de l'Intérieur en témoigne. La nouvelle loi immigration prévue pour 2025 s'annonce encore plus restrictive que celle votée il y a à peine un an, et en partie censurée par le Conseil constitutionnel.

## • « L'immigration de travail est une nécessité »

Dans ce contexte de fermeté, les déclarations du ministre de l'Industrie Marc Ferracci mardi sur France inter détonnent : « L'immigration et en particulier l'immigration de travail est une nécessité. Sans immigration, on ne sait pas faire dans l'industrie », a déclaré le ministre Ensemble pour la République, proche du président Macron. Pour Marc Ferracci, il faut mieux appliquer et mettre en œuvre les lois existantes avant de s'engager sur un nouveau texte. La discorde que suscite la question de l'immigration au sein même du gouvernement éclate en plein jour. Le Premier ministre va devoir faire preuve de clarté. Se sachant sous la surveillance du Rassemblement national, nul doute que Michel Barnier penchera davantage du côté des positions très droitières de son ministre de l'Intérieur. Le chef du gouvernement sera d'ailleurs ce vendredi à Menton (Alpes-Maritimes) et à Vintimille en Italie pour parler de lutte contre l'immigration irrégulière, en compagnie de Bruno Retailleau.

## • Une liste des métiers en préparation

« Pour la régularisation, on va aujourd'hui s'en tenir aux métiers en tension », a dit le ministre de l'Intérieur, précisant vouloir également « regarder la nature du travail, l'insertion sociale du travailleur, la compatibilité avec les principes de la République... ». La liste des métiers en tension – une soixante, *a priori* – devrait être dévoilée prochainement.

En fin d'année dernière, le nombre d'étrangers en situation irrégulière présents en France était estimé à 466 000.

Fin septembre, Patrick Martin, le patron du Medef, appelait sur franceinfo à « ne pas s'interdire de recourir à tous niveaux de qualification de la main-d'œuvre immigrée ». Sans l'apport d'une main-d'œuvre immigrée, « saura-t-on financer notre modèle social ? », questionnait-il. Fin 2023, ce dernier tenait déjà le même discours, estimant que « d'ici à 2050, nous aurions besoin [...] de 3,9 millions de salariés étrangers ». Un message bien loin de faire l'unanimité au sein du gouvernement...